

DOMESTICI-MET, Marie-José (dir.). *Aide humanitaire internationale : un consensus conflictuel?* Paris, Éd. Economica, 1996, 372 p.

Daniel Colard

Volume 28, numéro 2, 1997

La paix par l'intégration ? Régionalisme et perspectives de sécurité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703754ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703754ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Colard, D. (1997). Compte rendu de [DOMESTICI-MET, Marie-José (dir.). *Aide humanitaire internationale : un consensus conflictuel?* Paris, Éd. Economica, 1996, 372 p.] *Études internationales*, 28(2), 407–409.
<https://doi.org/10.7202/703754ar>

tant permanent de l'ONU ou au donateur principal – seront accueillies avec scepticisme par plusieurs lecteurs.

Les auteurs adoptent un ton réfléchi et réservé face aux organisations d'aide privées, admettant avec beaucoup de bon sens que l'édification de la paix est une industrie en pleine croissance qui attire plusieurs organisations qui ne sont pas toujours très expérimentées dans les questions d'aide et/ou de résolution des conflits. Ball et Halevy enjoignent les donateurs publics à être sélectifs dans le choix des organisations qui achemineront l'aide et à contrôler de très près la façon dont elles gèrent leurs fonds. Elles recommandent aussi un effort suivi pour améliorer la gestion financière des organisations locales.

Le livre pourra être consulté avec profit par quiconque veut se renseigner sur la pensée dominante et officielle des gouvernements américain et canadien au sujet des ingrédients de la paix. Cependant, les auteurs ne sont pas suffisamment critiques à propos de plusieurs problèmes fondamentaux dans ce domaine. Par exemple, l'insistance actuelle sur l'édification de la paix camoufle assez mal la baisse absolue des fonds publics directement ou indirectement destinés au développement et à la paix (aide, diplomatie, maintien de la paix, recherche politique et sociale, enseignement, etc.).

Le livre déçoit aussi au niveau empirique car il n'utilise que des bribes d'études de cas à titre illustratif et anecdotique, le plus souvent dans des boîtes insérées dans le texte. De plus, l'ouvrage est écrit dans le style bureaucratique sec et ennuyant. La présentation, destinée sans doute à égayer

le texte, ne fait que mélanger le lecteur. En effet, les titres en caractères gras sont secondaires par rapport aux titres en caractères normaux! On n'y cite quasiment que des rapports gouvernementaux américains et des sources onusiennes (même les citations en exergue proviennent de ces sources...) Le livre décevra donc le spécialiste à la recherche d'une étude systématique sur l'édification de la paix, tout en étant de lecture trop longue et trop fastidieuse pour les décideurs gouvernementaux qui pourraient le plus bénéficier des suggestions des auteurs.

Jean-François RIOUX

Consultant
Hull, Canada

Aide humanitaire internationale : un consensus conflictuel ?

*DOMESTICI-MET, Marie-José (dir.).
Paris, Éd. Economica, 1996, 372 p.*

La littérature consacrée à l'ingérence, l'assistance ou l'aide humanitaire est devenue imposante depuis qu'elle a été consacrée par des Résolutions onusiennes et par le Conseil de sécurité lui-même dans plusieurs crises de l'après-guerre froide. Le droit ou le devoir d'assistance humanitaire a soulevé et soulève encore de nombreux débats polémiques dans les milieux juridiques et les enceintes internationales. Ce point apparaît dans le titre même de cet ouvrage collectif : « *un consensus conflictuel?* », élaboré dans un cadre original, à savoir le Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires de l'Université d'Aix-Marseille III. Plusieurs spécialistes ont collaboré à cette recherche ; à côté des universitaires, on note aussi la participation de médecins, de fonctionnaires internatio-

naux, de spécialistes des questions humanitaires membres du CICR ou d'administrations nationales, de militaires et enfin de représentants de certains ministères des Affaires étrangères.

L'étude est importante quantitativement (372 p.) et surtout qualitativement. Elle a pour objet de fournir un « bilan provisoire (de l'aide humanitaire qui) serait celui d'une épopée, dont le souffle puissant s'est amplifié en l'espace d'une génération, d'un quart de siècle », comme le note dans son introduction M. J. Domestici-Met. Le « phénomène humanitaire » est radiographié dans toute son ampleur et toutes ses dimensions. Dans sa préface, le professeur R. J. Dupuy souligne avec raison que « le xx^e siècle aura banalisé le tragique » et il est à craindre que « le suivant ne puisse rapidement le réduire ».

Cette somme collective sur un sujet difficile s'ordonne – dans sa structure – autour de deux idées centrales : d'une part, « L'aide humanitaire en crise » (176 p.) ; d'autre part, « L'aide humanitaire en question » (116 p.). Plan séduisant qui permet de couvrir la pratique et la théorie de l'aide humanitaire. La première partie se subdivise elle-même en deux titres qui s'intitulent respectivement : Vers l'émergence d'un nouveau modèle : l'opération humanitaire complexe (i) ; Vers une systématisation de la pratique (ii). Les « opérations humanitaires complexes » analysées par les auteurs sont celles organisées par ou sous l'égide des Nations Unies après la chute du Mur de Berlin : l'affaire kurde qualifiée d'« ingérence fugace » ; la crise somalienne ou l'« illusion d'un monde sûr pour l'humanitaire »

(Provide Comfort) ; enfin, le conflit yougoslave ou l'« humanitaire des paradoxes ». L'affaire du Rwanda – Opération Turquoise – est brièvement mentionnée en tant que « modèle en gestation à l'épreuve du génocide ». Chaque opération fait l'objet de plusieurs points de vue qui tantôt se complètent, tantôt s'opposent.

La question de la systématisation de la pratique est abordée à partir d'une triple thématique : l'objet de l'aide humanitaire, le statut des acteurs (structures, cellules de crise, relations des opérateurs avec l'État territorial, la coordination des aides) et la protection de l'aide humanitaire (l'action militaro-humanitaire). L'approche des militaires – communications des généraux Ph. Morillon et P. Le Peillet – est particulièrement intéressante, de même que la conception des médecins (R. Brauman et P. Pradier) dans le domaine de l'aide à la survie et de la médecine en situation de crises. Questions clés : la militarisation de l'aide humanitaire ne va-t-elle pas à l'encontre de l'objectif poursuivi ? Comment concilier les préoccupations du médecin, du militaire et du diplomate ?

La deuxième partie de l'ouvrage – « L'aide humanitaire en question » – est plus théorique, plus juridique et plus polémique comme le titre le laisse entendre. Les rapports sont regroupés autour de deux questions délicates : Quelle insertion pour l'aide humanitaire dans l'appareil normatif ? Quelle « politique humanitaire » ? Deux chapitres apportent une réponse à la première question : l'aide humanitaire est une activité reconnue et protégée par le droit international, ce qu'on oublie trop souvent en négligeant le

régime juridique des Conventions de Genève de 1949 et des deux Protocoles additionnels de 1977 qui ont organisé, il y a un demi-siècle déjà, une assistance humanitaire aux victimes des conflits armés. On renverra ici aux rapports de D. Pattner, d'Y. Daudet et Ch. Carpentier qui ont le grand mérite de situer l'assistance humanitaire dans une perspective historique combinant le droit de Genève avec le droit onusien. Celui-ci fait l'objet du second chapitre : le refus de laisser accéder aux victimes et la fameuse « querelle d'ingérence ». Les réponses à cette question sont nuancées, très claires et étudient le rôle du Conseil de sécurité par rapport au droit international humanitaire. L'appel au Conseil contribue à préciser le régime des normes humanitaires mais ne règle pas tout. Que se passerait-il si, d'aventure, cet organe capital de décision et d'action en venait à nouveau à être paralysé par le veto d'un membre permanent ? Certes, la Résolution Acheson autoriserait le transfert du dossier à l'Assemblée générale, mais qu'advierait-il si elle refusait de s'en occuper ?

In fine, est abordée la problématique politique de la forme de l'aide humanitaire – quelle « politique humanitaire » ? L'aide apparaît de plus en plus dans l'après-guerre froide comme une « composante de la gestion internationale des conflits armés » (rapport d'Y. Daudet, de S. Jessen Petersen et B. Sierpinski), ce qui ne va pas sans poser de problème de dysfonctionnements : la diplomatie caritative est-elle un « alibi » ou/et un « enjeu » ? (P. Garde), la neutralité est-elle oui ou non en voie d'extinction ? (M. J. Domestici-Met). Apparaît alors – dans un dernier chapitre – le « spec-

tre de la non-assistance » humanitaire à peuple en danger. La sélectivité de l'aide est connue (cf. Le cas de Soudan et le refus de saisir le Conseil de sécurité traité par D. Vienot) et le choix des bénéficiaires plus ou moins politique et arbitraire. D'où le caractère aléatoire de cette assistance humanitaire.

Au total, l'aide humanitaire apparaît comme une « nouvelle forme de relations internationales » à l'aube du XXI^e siècle, au péril même de sa banalisation. Le principe d'humanité – fondé sur le droit à la vie et le respect de la personne – fait l'objet d'un vaste consensus international, « consensus conflictuel », car les modalités et la politique de l'aide humanitaire suscitent aujourd'hui encore des divergences entre les États, les OIG, les ONG et les acteurs de l'aide.

Daniel COLARD

Faculté de Droit de Besançon
Université de Franche-Comté

Domination or Dialogue ? Experiences and Prospects for African Development Cooperation.

HAVNEVIK, Kjell et Brian VAN ARKADIE
(dir.) Uppsala, Nordiska
Afrikainstitutet, 1996, 130 p.

Cet ouvrage collectif, destiné à un public limité, contient des actes du séminaire organisé conjointement par le ministère suédois des Affaires étrangères et l'institut nordique africain (Nordic Africa Institute) ; ce séminaire a eu lieu à Uppsala du 2 au 3 octobre 1995. Le thème central du séminaire était « Politics, Cooperation and African Development : Proposal for a Dialogue ». Les spécialistes par-